



Ces hommes parmi nous

*Soigner les auteurs
de violences sexuelles*

Gabrielle Arena
Caroline Legendre
Gaëlle Saint-Jalmes

Les infractions sexuelles sont diverses, allant des agressions sexuelles jusqu'aux viols et incestes, en passant par les exhibitions, corruptions de mineur ou pédo-criminalité, violences sur conjoint avec viol... En France, la loi oblige les auteurs de violences sexuelles à suivre des soins psychiatriques. Ce livre est le récit documenté de ces soins, avant et après le procès, puis après la sortie de prison.

Les autrices, psychiatre et psychologues cliniciennes, font face à des agresseurs de femmes et d'enfants qui, loin des clichés, ne sont pas des monstres mais bien souvent des messieurs Tout-le-Monde. Ils sont professeurs, collègues de travail, bons pères de famille, hommes ordinaires, rangés... Ces auteurs-là sont les plus nombreux. Dans la majorité des agressions sexuelles, la victime est une connaissance.

À travers la présentation de cas cliniques représentatifs, souvent glaçants, elles décrivent le fonctionnement psychique de ces hommes et les différentes thérapies destinées à leur faire prendre conscience de la gravité de leurs actes, dans le but d'empêcher la récidive.

Gabrielle Arena, psychiatre, anciennement responsable du centre ressources pour intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles Île-de-France Nord-Est; **Caroline Legendre**, psychologue clinicienne, spécialisée dans le travail en milieu carcéral, particulièrement auprès des auteurs de violences sexuelles, ancienne experte judiciaire; **Gaëlle Saint-Jalmes**, psychologue clinicienne, auprès des auteurs de violences sexuelles et des personnes victimes.

20,90 €



ÉDITIONS DU DÉTOUR

Ces hommes parmi nous

*Soigner les auteurs
de violences sexuelles*

Gabrielle Arena
Caroline Legendre
Gaëlle Saint-Jalmes

© Éditions du Détour, Bordeaux, 2023.
30, rue Buchou, 33800 Bordeaux.
www.editionsdudetour.com

Illustration de couverture : Richard Cousin — yumyum.fr
Correction ortho-typographique : Valérie Tougard.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée ou transmise sous quelque forme que ce soit, électronique ou mécanique, photocopie ou enregistrement, sans autorisation préalable écrite de l'éditeur. Tous les efforts ont été mis en œuvre pour identifier correctement les sources et les droits d'auteur de chaque texte et image. L'éditeur présente ses excuses en cas d'erreur ou d'omission, qu'il s'engage à corriger lors de futures éditions.

ISBN : 978-2-38532-035-5.
Dépôt légal : octobre 2023.
N° d'impression : 2073160.
Imprimé en France par CPI / Bussière.

LES ÉTUDES DE CAS PRÉSENTÉES dans cet ouvrage ont été anonymisées, mais les histoires s'inspirent de faits réels. Ces cas permettent de montrer à la fois la diversité et la complexité des profils des agresseurs sexuels, mais aussi la pluralité des pratiques et traitements qui leur sont proposés tout au long de leur parcours pénal avant le procès, pendant le temps carcéral, à la sortie de prison et parfois au-delà.

AVANT-PROPOS

LES MÉDIAS, LES CHAÎNES d'information en continu, n'en finissent plus de se mobiliser, de se passionner pour tous les faits divers concernant des actes de violence sexuelle et sexiste. La fascination devant l'horreur des actes rapportés, ou non, par les victimes, l'impensable crime commis par ces hommes, entraînent des réactions vives, guidées par l'angoisse et la peur que suscitent en nous ces actes criminels.

Les jugements portés sur ces hommes, auteurs d'infractions graves, sont guidés par l'émotion que nous ressentons en empathie avec la souffrance des victimes — le plus souvent des femmes, des enfants auxquels nous nous identifions.

Dans ce contexte, les demandes de sanction, de répression, exigées par la société se font de plus en plus fortes. Elles doivent être sévères : incarcération de longue durée, bracelet électronique, rétention de sûreté... Mais ces exigences punitives compréhensibles ne résolvent pas tous les problèmes. Des récidives spectaculaires des auteurs de violences sexuelles, quelques mois après leur sortie de prison, malgré des peines conséquentes, ont conduit

le législateur à s'interroger sur la dynamique du passage à l'acte et sur le fonctionnement de son auteur. Et, au-delà de la sanction pénale classique proposée, il s'agit d'une approche différente permettant d'évaluer les causes et les conséquences de tels actes, et ainsi de mettre en place des prises en charge pluridisciplinaires.

C'est le sens même de la loi Guigou – 1998 – imposant à ces sujets, pour éviter la récidive, un suivi socio-judiciaire – SSJ – comprenant une injonction de soins, une surveillance pénale et judiciaire post-carcérale... Autant de mesures innovantes pour sortir d'une attitude passive et jugeante face à la violence sexuelle.

Dans le souci constant d'éviter de nouvelles victimes, nous sommes à présent nombreux à essayer de comprendre le fonctionnement de ces sujets et à mettre en place des prises en charge qui permettent de mieux appréhender ces auteurs. Dans le cadre défini par la loi, nous nous intéresserons aux auteurs, non pas pour minimiser leurs actes, mais pour comprendre leur fonctionnement, évaluer leur dangerosité et ainsi, peut-être, éviter d'autres victimes.

Professionnelles du soin, psychiatre et psychologues, nous nous sommes retrouvées en première ligne avec les travailleurs de la justice devant ces hommes rencontrés, soit en prison, soit en consultation dans nos centres médico-psychologiques, condamnés pour des délits ou des crimes sexuels. Aussi nous cherchons à établir une relation avec eux, non pas pour les excuser ni pour minimiser les actes commis, mais pour sortir de la sidération. Derrière ces comportements violents, nous tentons de retrouver le sujet, sa personnalité, son histoire et de l'amener à une réflexion sur lui-même.

Pour ce faire, vous le verrez dans les cas que nous avons proposés dans cet ouvrage, nous décrivons la plupart des profils des agresseurs sexuels rencontrés, les traitements

et approches psychothérapeutiques que nous leur avons proposés.

Nous travaillons avec ce que nous sommes, notre formation de médecin psychiatre, de psychologue, et ce que ces patients nous font éprouver notamment, parfois, en tant que femmes. Nous travaillons la plupart du temps en groupe ou en binôme pour avoir une assise plus solide face à ces sujets et supporter leur violence interne qu'ils projettent sur nous.

Enfin, il s'agit bien de tenter de réduire la dangerosité criminelle de ces personnes dans le réel. Nous cherchons ensemble les leviers permettant de supprimer leurs comportements violents dans le futur, en leur apprenant à repérer les situations vulnérantes pour eux, favorables à de nouveaux passages à l'acte.

Nous pensons que notre seule réussite dans ce contexte est de ramener ces sujets du côté des hommes et de leur donner les clefs de leur fonctionnement pour éviter la répétition.

Ce travail nous oblige aussi à sortir des chemins battus, à aller au-delà de nos certitudes habituelles, à changer notre regard.

Et comme le dit le poète, Saint-John Perse: «Et si un homme auprès de nous vient à manquer à son visage de vivant, qu'on lui tienne de force la face dans le vent!»
— *Vents* (1946).

INTRODUCTION

LA VIOLENCE SEXUELLE, UNE VIOLENCE ORDINAIRE ?

LA MODIFICATION DES MŒURS et des sensibilités, le changement de la place des femmes, des enfants ont permis le dévoilement d'agressions sexuelles jusque-là maintenues secrètes et non judiciairisées. La société évolue, les représentations bougent : les dénonciations d'abus sexuels en progression vont conduire à une arrivée massive de ces sujets en prison, interrogeant les soignants du milieu carcéral. En France, à partir des travaux de recherche sur la clinique des auteurs de violences sexuelles menés par les psychiatres des prisons, et en premier lieu par Claude Balier, une réflexion sur ces comportements violents et leur prise en charge sera menée. Cette clinique nouvelle autour des comportements violents va permettre de prendre de la distance avec l'émotionnel et le sensationnel, et ne pas confondre l'auteur avec ses actes. La participation des professionnels du soin à un projet de loi pour lutter contre la récidive et protéger les victimes va modifier le paysage de la sanction et du soin.

La loi du 17 juin 1998 — loi Guigou —, relative à la prévention et la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs, est allée dans ce sens, obligeant

les auteurs de violences sexuelles à un suivi socio-judiciaire avec injonction de soins après la peine, ou à la place de la peine. Le durcissement des lois sous le gouvernement Sarkozy et la détestation grandissante envers les hommes violents ont conduit le législateur à une généralisation et à une extension de ce suivi à toutes les formes de violence.

La loi les contraint à faire une demande de soins auprès des psychiatres ou des psychologues. Dès les années 2000, l'arrivée des auteurs de violences sexuelles en obligation de soins ou en injonction de soins sur les centres médico-psychologiques de secteur de psychiatrie générale, nous a poussés à réfléchir sur le type de soins que nous pourrions proposer à ces sujets. Nous étions alors « contraints » à les rencontrer et à les « soigner » en vue de les faire réfléchir sur le sens de leurs actes violents. En France et dans les pays francophones, plusieurs psychiatres, psychologues et infirmiers ont commencé à échanger et à partager leurs recherches dans ce domaine. Dans toute la France, des centres ressources pour intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles — Criavs — se sont ouverts.

Dès les années 1990, nous avons connu les grands procès. Les faits divers marquant l'opinion publique tels que l'affaire Dutroux en Belgique, Fourniret en France, ont mis le focus sur les problèmes de pédophilie. L'analyse de leur parcours montre qu'ils sont effectivement des personnes hors du commun accumulant depuis l'enfance et l'adolescence des actes violents et transgressifs sur fond de personnalité psychopathique et narcissique. En prison pour de très longues peines, on s'imagine mal travailler à leur réinsertion. Avec eux, le pédophile est devenu la « figure du mal absolu ». Ceux qui commettent des crimes aussi horribles doivent être des hommes hors du commun, surtout différents de nous. À noter qu'aujourd'hui, la figure du monstre s'étend à celle du terroriste. L'opinion publique et les politiques dans le choc de l'émotion produisent ce type

d'amalgame et mettent le focus sur ces sujets auteurs de ces crimes, qualifiés alors de « fous », de pervers sexuels, de pervers narcissiques, de prédateurs. Mais la grande majorité des agresseurs sexuels ne leur ressemble pas. C'est le père incestueux, le voisin qui rend service, l'éducateur sportif, le religieux... des sujets ordinaires ; ce sont ceux-là que nous accueillons en consultation, et ils sont beaucoup plus nombreux et plus fréquents que les sujets qui font l'actualité et les faits divers.

Qui sont ces sujets ? Pourquoi en sont-ils arrivés là ? Pourquoi une telle destructivité, une telle indifférence devant la souffrance d'autrui, celle d'un enfant, celle d'une femme ? Sont-ils des monstres, des pervers, des sadiques, des barbares ? Que nous disent-ils par leur acte ? C'est aux frontières de nous-mêmes que nous prétendons aller pour comprendre très vite que le mal n'est pas seulement l'affaire de l'autre, et encore moins celle du Diable.

Pour les psychiatres et les psychologues aussi, cette violence n'est pas ordinaire : elle renvoie à l'intime, au corps, à la sexualité, à l'attachement, aux liens familiaux, à l'environnement social et affectif du sujet en devenir. Autant d'éléments importants et délicats constitutifs du développement psychomoteur de l'enfant et de la construction de sa personnalité.

Nous parlerons des sujets suivis dans le cadre de l'obligation de soins, soit avant le procès dans le cadre du contrôle judiciaire, soit après le procès et à leur sortie de prison où un suivi socio-judiciaire SSJ avec injonction de soins peut être proposé. En prison, les soins ne peuvent pas être imposés par la justice : il n'y a donc pas d'obligation de soins en prison, mais uniquement une incitation aux soins.

Il s'agit d'une écrasante majorité d'hommes et de quelques femmes, de tous les âges, et aussi des mineurs. Ils occupent toutes les catégories socioprofessionnelles, de l'ouvrier au cadre supérieur, des éducateurs, des religieux.

Les profils sont hétérogènes. Pour nous qui les recevons en consultation, pour ceux qui les côtoient en prison, pour les experts, nous savons que derrière ces actes monstrueux, se retrouvent des sujets très ordinaires avec des profils très différents, tant sur le plan psychopathologique, social que criminel.

Le travail réalisé autour des auteurs reçus toutes ces dernières années a permis de conclure qu'il n'y avait pas de profil type mais une hétérogénéité des profils, avec des particularités différentes. Ce qu'ils ont en commun? Leur banalité. S'il y a beaucoup de psychopathes, immatures, impulsifs et instables ayant commis d'autres actes de délinquance – vols, rixes, bagarres, escroqueries –, nous trouvons très souvent monsieur Tout-le-Monde. Ils sont professeurs, collègues de travail, bons pères de famille, rangés.

Le père incestueux, tyran domestique, violent et pervers chez lui, peut être au-dehors un être sans envergure particulière, respectueux et moralisateur; la plupart du temps bien inséré dans la société avec, en apparence, les mêmes préoccupations que nous tous: la famille, les amis, l'emploi, les loisirs... Un homme respectable.

Dans le groupe des pédophiles, beaucoup se disent proches des enfants; ils disent les aimer. Ils ont choisi des métiers en lien avec eux – professeurs, entraîneurs sportifs, animateurs de colonies de vacances, encadrants de groupes religieux... – avec, parfois, de grandes idées généreuses sur l'éducation. Ils abusent de l'autorité et de la confiance que leur confèrent leur rôle et leur place auprès des enfants. Ils sont difficiles à démasquer; leur comportement est dissimulé par une normalité trompeuse.

Certains d'entre eux sont totalement clivés entre une vie ordinaire et une vie de pédophile cachée et secrète. Aussi, quand les abus sont révélés, les proches sont souvent stupéfaits. Une partie d'eux a fonctionné de façon

tout à fait adaptée. Ces auteurs-là sont les plus nombreux. Dans la majorité des agressions sexuelles, la victime est connue : l'auteur est un proche qui a aussi pu se montrer bienveillant. Nous sommes loin de l'image qui circule sur ces auteurs ; ils ne sont pas des « dépravés », des vicieux, des corrompus, des immoraux et des pervers. Bien sûr, il existe des auteurs violents, dominateurs, narcissiques.

L'opinion publique dit : « Il faut être fou pour faire cela. » Des actes fous commis par des personnes qui ne le sont pas : se pose toujours l'éternelle question de la distinction entre fou et criminel.

L'immense majorité des auteurs de violences reçus ne sont pas atteints de troubles psychiatriques avérés. Ils sont donc pénalement responsables de leurs actes. La plupart présente des troubles de la personnalité : personnalités antisociales, psychopathiques, égocentriques, perverses et des personnalités immatures, névrotiques, dépendantes, avec un parcours marqué par la dépression, les échecs, les relations difficiles et non satisfaisantes avec les adultes.

L'horreur des crimes renseigne-t-elle sur le sujet qui commet l'agression ? Les descriptions des faits, des actes violents, tétanisent chacun de nous, nous écoœurent et nous font immédiatement penser à ceux qui les ont commis comme des êtres particuliers, archaïques et barbares.

Les infractions sexuelles sont différentes en gravité, allant du simple regard — voyeurisme — à l'exhibitionnisme, corruption de mineur ou téléchargement et visionnage de films à contenu pédopornographique, jusqu'aux attouchements, agressions sexuelles, viols, incestes, violences sur conjoint avec viol... Ces infractions peuvent être uniques ou répétées, mais ne disent rien des hommes qui les ont commises. Néanmoins, le scénario déployé et l'analyse des faits renseignent sur la dangerosité criminelle — préméditation, choix de la victime, mode opératoire, violences, antécédents judiciaires.

Quand la violence s'exerce dans le cadre familial, l'auteur côtoie sa victime tous les jours. Les abus sexuels peuvent même être inclus dans les gestes de la vie quotidienne, donnant à l'agresseur un sentiment de légitimité et plaçant encore davantage la victime sous son emprise.

Quel travail thérapeutique pouvons-nous envisager ? Sur quels critères ? Avec nos outils classiques d'approche thérapeutique et avec les méthodes criminologiques nord-américaines, nous cherchons à comprendre le profil et le fonctionnement psychique des agresseurs. La rencontre thérapeutique a pour but que le sujet puisse s'intéresser à son histoire et à son monde interne, et l'aider à mettre des mots sur ses ressentis avant, pendant et après les actes violents.

Les auteurs que nous avons pris en charge sont des hommes plutôt banals, sans aspérités. Quand nous les rencontrons, ils sont souriants, charmeurs, manipulateurs ; ils cherchent à nous donner la meilleure impression possible : on peut se retrouver à échanger sur le quotidien, les loisirs avec le plus grand naturel. Ou bien, ils vont « désaffectiver » le discours en utilisant le vocabulaire juridique pour parler de leurs actes et sans nommer la victime. Ils disent : « J'ai été condamné pour "agression sexuelle sur mineur de moins de quinze ans". » Nous sommes toujours sidérées, autant par leurs actes que par la pauvreté du discours qui s'y rattache et par un certain vide de la pensée.

Quand ils ont fait un travail thérapeutique en prison, certains livrent parfois un discours plaqué, fait des interprétations du psychologue ou du psychiatre qu'ils y ont vu. En plus du défaut de mentalisation, ils présentent un blocage, voire une absence complète des émotions. Les agresseurs sexuels éprouvent, dans beaucoup de cas, des difficultés à identifier des émotions basiques telles que la peur. On imagine aisément qu'un agresseur, s'il comprenait ce que vit sa victime au moment où il l'agresse, s'il pouvait voir l'effroi,

la sidération, la peur, la sensation de mort imminente, le passage à l'acte serait impossible ; mais, précisément, les auteurs de violences sexuelles n'éprouvent pas d'émotions et ne se sentent pas concernés — au mieux, ils éprouvent de l'indifférence. La souffrance de l'autre est ainsi écartée, invisible. Leur seule victoire, cette insensibilité qu'ils ont face à la souffrance de l'autre.

Il existe un véritable déficit d'empathie chez ces auteurs pour décrypter ce qui vient de l'autre. L'empathie consiste à ressentir, partager des expériences vécues par l'autre, comme celles données par la douleur. Ces auteurs présentent des difficultés pour comprendre ce qu'ils infligent à leur victime. Dans ces moments-là, l'autre n'existe pas comme sujet ; il ne s'agit que d'eux-mêmes au moment du passage à l'acte. Ils évoquent assez souvent un malaise intérieur qu'ils ne peuvent pas nommer, une tension diffuse qui les menace. Éviter l'effondrement, éviter de disparaître, attaquer l'autre pour survivre encore. Au moment où tout bascule, il faut infliger la peur à l'autre pour garder le contrôle, la position dominante, avoir un sentiment de toute-puissance. La victime se trouve là, à ce moment précis, mais elle n'a pas d'existence en dehors de l'acte : « Je ne me suis pas rendu compte. » Cette anesthésie de leurs émotions ou cette absence de décryptage de la souffrance de l'autre est souvent justifiée, dans leur discours, par la prise d'alcool et/ou de toxiques.

Le pulsionnel est mis au service de la destruction de l'autre. L'humiliation d'une victime impuissante prévaut sur le désir sexuel irrépessible. Dans l'immense majorité des cas, les violeurs n'ont pas une pathologie des comportements sexuels à proprement parler. Les motivations internes, conscientes et inconscientes, sont nombreuses et très banales : la colère, la rage, la haine des femmes, la volonté d'humiliation. Le besoin de domination se nourrit aussi des interprétations, des idées persécutives telles que : « Elle l'a

fait exprès»; «Elle a tout fait pour m’exciter». C’est ce que nous appelons des distorsions cognitives.

L’agression sexuelle est avant tout un acte de pouvoir d’un adulte sur un enfant, d’un homme sur une femme ou sur un autre homme. La victime est son objet de plaisir et de jouissance sexuelle mais surtout de satisfaction narcissique. Le sujet a un sentiment de toute-puissance et de vengeance sur son passé, par rapport à des violences subies, des abus sexuels, des carences vécues dans son histoire personnelle. Il ne se soucie pas des dégâts physiques et psychiques qu’il provoque sur sa victime. Il dit parfois: «Je lui donnais de l’amour, je lui donnais ce qu’elle n’a pas eu comme moi.» Il se victimise à son tour: «C’est mon ex-femme qui m’a piégé avec sa fille.» Tout ceci se passe grâce à la mise en place de mécanismes psychiques de défense très puissants, comme le déni et le clivage. Il ne se reconnaît pas dans cet acte. Sans le nier complètement, il dit parfois: «C’est moi et ce n’est pas moi.» Il existe chez ce sujet deux facettes de son moi: un homme à la vie bien rangée et un homme violent et pervers qui répond à une pulsion irrépressible — «Je ne sais pas où j’étais, je n’étais pas moi-même, je ne sais pas ce qui m’est arrivé.» Après ses actes, il est classique que le sujet reprenne une vie normale sans se reconnaître dans les actions commises.

Les auteurs d’agressions sexuelles tentent d’expliquer leur passage à l’acte, de l’excuser, par de multiples rationalisations. Dans leur discours, ils font usage de stéréotypes, de clichés concernant les femmes, les enfants ou les proches, et ont une grande difficulté à critiquer leurs actions. Celles-ci semblent toujours extérieures à eux: «Oui, j’ai compris, on m’a expliqué», «On m’a dit que c’était mal».

Ils ont recours à des justifications particulières. Par exemple, ils interprètent les gestes de soumission et l’absence de résistance de l’enfant, non pas comme une

sidération ou une soumission à l'agresseur, mais comme une approbation de la victime. Même, parfois, ils l'accusent de séduction et lui attribuent la responsabilité du passage à l'acte: « Il n'a rien dit, j'ai compris qu'il était d'accord », « Elle aimait bien être avec moi, sur mes genoux », « J'étais le seul à m'occuper d'elle », « Il avait besoin d'un câlin ». Ils mettent en avant ces croyances pour expliquer leur passage à l'acte et le justifier.

Le discours sur les femmes est tout aussi consternant, pauvre ou stéréotypé. Il existe une véritable incompréhension de l'autre et des signaux qu'il émet: « Elle m'a cherché avec sa tenue », « Les femmes aiment être forcées dans les rapports sexuels », « Elle était d'accord puis elle s'est rétractée ». Il leur est impossible de se dire qu'elle n'était pas consentante, selon leur prisme personnel.

Ces rationalisations, parfois élaborées, éloignent tout sentiment de culpabilité vis-à-vis de la victime.

Chez les sujets pédophiles, on peut trouver des principes éducatifs erronés: « Avoir des relations avec un enfant est un bon moyen de lui apprendre la sexualité », « Je suis un bon père de famille, je sais ce qui est bon pour ma fille ». D'autres se vantent d'avoir « apporté un plus » à leur victime. Ils se posent comme aimant les enfants, partageant leurs problèmes, leur univers intime. Ils se disent sensibles à ce monde de l'enfance qu'ils n'ont pas quitté et s'imaginent ne pas avoir trahi l'enfant, car ils se vivent eux-mêmes encore comme des enfants.

Les délinquants sexuels présentent des difficultés relationnelles, ce qui peut entraîner une solitude et une marginalisation. Ce manque de relations sociales les rend vulnérables et donc potentiellement dangereux.

Les recherches cliniques et le travail auprès d'eux montrent que ces sujets ont des biographies particulières émaillées de violences et de carences multiples: éducatives, affectives, sociales. Nous y trouvons aussi l'absence

de reconnaissance de leurs besoins primaires : défaillances majeures dans la qualité de l'attachement primaire, mauvais étayages dans les premières expériences de la vie, favorisant un terrain peu propice à la construction d'une personnalité harmonieuse. Un dysfonctionnement précoce dans l'histoire de ces sujets peut entraîner des conséquences sur leur choix d'objet et leur mode relationnel. Il en résulte parfois une construction pervertie du rapport à l'autre et à son environnement, des défauts ou des failles que l'agression sexuelle va révéler.

Dans leur biographie, on relève aussi une confrontation précoce aux abus sexuels dont ils sont, pour certains, les victimes, ou bien une initiation prématurée à des jeux sexuels entre enfants, adolescents ou adultes. Ainsi ils accumulent depuis l'enfance une série de facteurs favorisant une construction précaire, voire pathologique de leur personnalité, où la loi et le rapport à autrui sont très mal intégrés.

Ces tableaux cliniques se retrouvent chez des sujets ayant des profils avec des personnalités psychopathiques : décrochage scolaire, engagement dans la délinquance ordinaire et la violence, marginalisation, vols puis passage du vol au viol...

Dans leur parcours de vie, la rencontre d'événements défavorables constitue un facteur de risque facilitant la transgression et permettant la bascule dans la violence et le passage à l'acte. Par exemple, le chômage, des difficultés au travail, les ruptures, le divorce, le deuil réactivent les fragilités précoces, le fond d'isolement affectif, le malaise interne non verbalisé. Il s'agit là des facteurs favorisant le passage à l'acte. La prise de toxiques ou d'alcool pour échapper à la dépression interne, facilitant le dépassement des limites désinhibitrices, est souvent au rendez-vous.

Nous nous proposons d'illustrer la grande diversité des tableaux cliniques et des modalités de prise en charge

à travers les cas présentés dans cet ouvrage. Le travail thérapeutique différera selon que les auteurs reconnaissent les actes commis ou bien qu'ils les nient complètement. Nous pouvons en effet les répartir en deux groupes :

- ceux dont l'infraction constitue un écueil, une erreur dans le parcours de vie, « un dérapage », favorisé par un contexte personnel ou professionnel particulier – « L'occasion fait le larron. » –, ou favorisé par l'alcool ou la prise de toxiques. Ceux-là vont en rester là. Dans ce groupe, on trouve beaucoup de psychopathes ou des pères incestueux immatures et névrosés, pas toujours au clair avec la loi, volontiers transgressifs dans leur vie sur d'autres règles – petits vols, escroqueries. Ils reconnaissent vite la gravité des faits, se soucient parfois de la victime. Le procès, la sanction sont suffisamment marquants pour les empêcher de recommencer, au moins dans ce domaine ;
- ceux dont les actes ne sont pas reconnus ou minimisés. Ils montrent peu de signes de culpabilité, peu d'empathie pour les victimes ; ils ont un comportement dominateur, manipulateur. Les fantasmes et les préoccupations sexuelles sont fortement présents. Ils demeurent des sujets imprévisibles et dangereux, difficiles à évaluer. Même « compliants » aux soins proposés, ils peuvent dissimuler leurs fixations et ont la capacité de récidiver. Parce qu'ils ne sont ni fous ni délirants, ces auteurs de violences sexuelles passent à l'acte en pleine lucidité et après avoir vérifié que rien ne les menace. Ils élaborent des scénarios, des mises en scène pour approcher leurs victimes. Les plus organisés, les plus dangereux, violeurs voire criminels d'enfants, récidivistes, contrôlent leurs pulsions plus qu'ils ne le disent. Ceux-là éprouvent de la jouissance à défier la loi, le cadre, la sanction. Ils cessent de penser pour retrouver le plaisir de la toute-puissance, de la démesure et l'adrénaline du danger. La crainte d'une récidive est majeure.

Pourquoi le mal ? La question reste entière. « Tout le mal est dans l'autre, donc si j'élimine l'autre responsable du mal, j'élimine le mal¹. » Nous le voyons, le problème est plus complexe qu'il n'y paraît. C'est pour cela que nous cherchons, au moins dans un premier temps, comment éviter de réduire les personnes à leurs actes, ne pas tomber dans l'opprobre éternel. Bien et mal cohabitent dans une même personne, cela nous trouble ; nous pouvons tous un jour, à la faveur d'événements particuliers, cesser de penser et être amenés à agir comme un être violent. « S'il cesse de penser, chaque être humain peut agir en barbare². » Les auteurs de violences sexuelles en sont l'illustration.

1. ANDRÉ GREEN, *La Folie privée : Psychanalyse des cas-limites*, Paris, coll. « Folio essais », Gallimard, 1990.

2. *Ibid.*

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION. LA VIOLENCE SEXUELLE, UNE VIOLENCE ORDINAIRE ?	9
LA VIOLENCE SEXUELLE ET LE SOIN :	
CONTEXTE SOCIÉTAL	21
Rappels historiques	21
Le travail initiateur en prison avec les auteurs de violences sexuelles.....	29
La lutte contre la récidive des agresseurs sexuels, la réponse législative: la loi du 17 juin 1998	37
Quels traitements possibles pour les auteurs de violences sexuelles ?	42
LE TEMPS CARCÉRAL : DE LA PEINE AU SOIN, LE TRAVAIL THÉRAPEUTIQUE EN PRISON	53
Présentation du cadre thérapeutique en prison	53
Michel, auteur de viols sur femmes adultes : l'art-thérapie	58

Richard, auteur de viols sur femmes adultes : prise en charge individuelle et groupale, en articulation avec la justice restaurative	72
Armand, pédophile, auteur de faits sur des enfants prépubères en extrafamilial: la ligne de vie et la chaîne délictuelle.....	87
LA SORTIE DE PRISON,	
L'ARTICULATION SANTÉ/JUSTICE.....	103
Préparation à la sortie de prison	103
Les difficultés de prise en charge et les différents acteurs du suivi socio-judiciaire en milieu ouvert.....	108
Le médecin coordonnateur et le suivi post-carcéral de Jacques, auteur de viols sur femmes adultes	112
LA PRISE EN CHARGE EN MILIEU OUVERT	121
Un père incestueux : la lettre à sa fille, victime.....	121
Pablo, un cas d'inceste.....	135
André, un exhibitionniste: prise en charge groupale avec le photolangage.....	140
Patrick, producteur d'images pédopornographiques en intrafamilial: prise en charge groupale avec le médium marionnettes	155
Victor, consommateur d'images pédopornographiques: prise en charge groupale.....	168
Romain, hébéphile, auteur de faits sur un adolescent en extrafamilial: prise en charge individuelle	181
LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES	193
La prévention primaire, secondaire et tertiaire.....	193
Les nouveaux outils pour évaluer le risque de dangerosité.....	202
La répétition, l'émergence du traumatisme.....	204
CONCLUSION.	
EN FINIR AVEC LA VIOLENCE SEXUELLE?.....	211
Peut-on soigner les auteurs de violences sexuelles?...	212

PRÉSENTATION DES AUTRICES	217
Gabrielle Arena.....	217
Caroline Legendre.....	220
Gaëlle Saint-Jalmes.....	225
REMERCIEMENTS	231
PRÉVENTION ET SIGNALEMENT	
DES VIOLENCES SEXUELLES :	
INFORMATIONS UTILES	233
ANNEXES	235
Ressources Internet.....	237
Glossaire des sigles.....	239
Bibliographie.....	243